

Compte rendu de la séance extraordinaire **du 30 janvier 2019**

Présents : HAMM Ernest, WANNENMACHER Sylvie, ENGELMANN Pascal, BREHM Alexandre, GEORGES Michel, MAHDADI Jordan, MOTSCH Grégory, MULLER Martine

Absent excusé : WANNENMACHER Daniel

Procurations : ./.

Secrétaire de la séance: MULLER Martine

Public présent : 2 personnes

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 2019, le Maire souhaite soumettre aux conseillers de nouveaux éléments pour le projet "création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église" afin d'en réduire le coût au maximum. Il souhaite proposer l'aide du bureau d'étude MATEC pour assurer la sécurité de la démolition d'un bâtiment.

Le délai de dépôt des demandes de subventions étant fixé au 31 janvier 2019, cette réunion est dite "extraordinaire".

Ordre du jour:

- Achat d'un terrain pour le projet parking
- Demandes de subventions pour le projet "création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église" au titre d'AMITER, de la DETR et de la Région Grand Est

Délibérations du conseil:

Le Maire demande le vote à bulletin secret pour toutes les délibérations. Les membres du conseil municipal donnent leur approbation à 4 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Délibération n° 2019 01 14 : Achat d'un terrain pour le projet parking

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 2019, le Maire soumet aux conseillers de nouveaux éléments pour le projet "création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église" afin d'en réduire le coût au maximum. Il propose l'aide du bureau d'étude MATEC pour assurer la sécurité de la démolition d'un bâtiment.

Pour cette réalisation, il propose également d'acquérir le terrain section 02 parcelle n°193, d'une superficie de 5,71a, mis en vente suite au décès de M. MUCKLI Pierrot.

Lors de la précédente délibération, le Conseil Municipal a fixé le prix d'achat à 3000€ l'are.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, AUTORISE le Maire à acheter le terrain cadastré section 02 parcelle n°193, d'une superficie de 5,71are au prix de 3000€ l'are soit 17 130€.

Pour : 5 Contre : 3 Abstentions : 0

M. BREHM Alexandre quitte la séance à 19h15.

Le Maire annonce qu'il s'est renseigné auprès du notaire pour connaître les frais qui seront facturés à la Commune pour l'achat de ce terrain.

Les frais de notaire s'élevant à 1 350€, le coût total de cet achat sera de :

$$17\ 130€ + 1\ 350€ = \mathbf{18\ 480€}.$$

Ce montant est inclus dans le coût global du projet dans les délibérations suivantes.

Délibération n° 2019 01 15 : Demande de subvention AMITER

Le Maire soumet au Conseil le projet :

"création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose après étude et consultation de différents devis avec la commission travaux des devis d'un montant global de 131 764€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle au titre de l'AMITER - Aide Mosellane à l'Investissement des TERritoires (Département de la Moselle),

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 01 16 : Demande de subvention REGION

Le Maire soumet au Conseil le projet :

"création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose après étude et consultation de différents devis avec la commission travaux des devis d'un montant global de 131 764€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle au titre du dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales (Région Grand Est),

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 01 17 : Demande de subvention DETR

Le Maire soumet au Conseil le projet :

"création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose après étude et consultation de différents devis avec la commission travaux des devis d'un montant global de 131 764€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle au titre de la DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Pour : 5 Contre : 2 Abstentions : 0

La séance est levée à 19h20.

Compte-rendu établi par MULLER Martine, conseillère municipale,
à Berling, le 31 janvier 2019.